

Demande d'arrêté de circulation ou stationnement

Occupation temporaire du domaine public : pose échafaudage, benne, stationnement camion de livraison ou déménagement,

Occupation pour une fête associative

À Déposer 8 à 10 jours avant l'occupation du domaine public pour obtention de l'arrêté municipal nécessaire

Demandeur ou Association

Nom, prénom :

Adresse : voie :

N° :

Téléphone :

Mail :

Intervenant (et responsable de la remise en état de la voirie après la réalisation des travaux)

Nom, prénom :

Adresse :

Bénéficiaire (s'il est différent)

Nom, prénom :

Adresse :

Nature des travaux

- sur réseau : eau - gaz - électricité - câble - téléphone - égout - autre

- autre type de travaux : Echafaudage - Benne - Stationnement déménagement

Nature, date, et heure de début et fin de la fête associative :

Lieu d'intervention

Adresse : N°..... Rue

Situation cadastrale

-Section : N°

-Lieu-dit :

Date prévue pour le début des travaux

Durée estimée des travaux :

Pièces à produire lors du dépôt du dossier, soit :

-Descriptif des travaux envisagés/et surtout repérage de l'emplacement

Ou sur Plan de situation ou de masse

Ou sur Photographie

Soit vous présenter auprès de la police municipale aux heures d'ouverture de la mairie

La demande peut être déposée sur le mail suivant : policemunicipale@mairie-millery.fr

Date de la demande

Signature du demandeur